

Compte Rendu du Conseil municipal

Séance du Jeudi 28 Mai 2020

Présents : 11 conseillers

ELECTION DU MAIRE :

Nomination du président de séance, le plus âgé : Mr JOURDE Philippe

Nomination secrétaire de séance, le plus jeune : Mme NEYROLLES Emilie

Election de Geneviève Gasq-Barès, 9 voix, Maire

Création des postes d'adjoints et élection :

Délibération pour création de 2 postes d'adjoint

Election à l'unanimité de : JOURDE Philippe : 10 voix, 1^{er} adjoint

GOMEZ Patrick : 9 voix, 2^{ème} adjoint

Indemnités des élus :

Montant des indemnités fixées dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux.

Le Conseil Municipal décide :

Maire : 25.5 % de l'indice 1027, montant brut 981.80 €

Adjoints : 9.9 % de l'indice 1027, montant brut 385.05 €

Délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire :

Les articles L 2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales donne au Conseil municipal la possibilité de déléguer au maire pour la durée de son mandat certaines attributions

Le conseil municipal accepte à l'unanimité

Désignation des représentants dans les organismes extérieurs :

Nom de l'institution	Membre titulaire	Suppléant	Remarque
Maison de retraite	Geneviève GASQ-BARÈS	Patrick GOMEZ	1 + 1
SIVU Ecole	Geneviève GASQ-BARÈS Patrick GOMEZ Philippe JOURDE	Daniel VAYSSADE	Le Maire 2 titulaires 1 suppléant
Communauté de commune Aubrac Carladez Viadène	Geneviève GASQ-BARÈS	Philippe JOURDE	Ordre du tableau maire + 1er adjoint
PNR Aubrac	Geneviève GASQ-BARÈS	Nathalie MOULIN	1 titulaire 1 suppléant
Syndicat commune Aubrac aveyronnais	Geneviève GASQ-BARÈS Nathalie MOULIN	Gilles GIRBAL Jean-Paul MINISCLOU	2 titulaires 2 suppléants
Association Communes forestières	Geneviève GASQ-BARÈS	Carlos DOS SANTOS	1 titulaire 1 suppléant
SIEDA	David MORIN		1 titulaire

Les Commissions communales seront définies au prochain conseil municipal qui aura lieu vers la mi-juin.

Association « Burons des 4 Frères »

Projet de valoriser le patrimoine bâti des burons de l'Aubrac au travers de séjours touristiques. La commune a mis à disposition le petit buron pour une année test. Validation de la convention.

Rencontre avec Augustin GOSSET, président de l'Association « Les burons des 4 Frères » et Marie-Claire GIRIER dans le cadre de l'accompagnement ADEFPAT dont il bénéficie Jeudi 4 Juin à 10 h à la mairie.

Présentation du projet lors du prochain conseil municipal.